

Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (INTEFP)

Plan annuel d'accessibilité

2019

31/01/2019

Table des matières

Introduction 3

Responsable et contact 3

Plan annuel d'accessibilité 2019 3

Introduction

Ce plan annuel d'accessibilité rentre dans le cadre de l'application des dispositions légales relatives à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées¹.

Il est associé au schéma pluriannuel d'accessibilité de l'INTEFP dont il décrit la mise en application pour l'année 2019.

Responsable et contact

Il est publié sous la responsabilité de :

Bruno VINCENTI,
Chef du Pôle Appui Ressources et Communication,
bruno.vincenti@travail.gouv.fr

Plan annuel d'accessibilité 2019

Type	Actions	Détails	Échéance (si connus)	Réalisé
Schéma pluriannuel	Documentation	Publication du schéma pluriannuel 2019-2021	Janvier 2019	
Plan annuel	Documentation	Publication du plan annuel 2019	Janvier 2019	
Organisation	Documentation	Mise en place de l'exigence RGAA dans les procédures de marché.	En cours de planification	
Audits et conformité	Mise en conformité	Contrôle et mise en conformité RGAA du site « Web institutionnel » : http://www.intefp.travail-emploi.gouv.fr/	En cours de planification	
Audits et conformité	Mise en conformité	Contrôle et mise en conformité RGAA du site « spécialisé formations communes » : http://formatdialogue.intefp.fr/	En cours de planification	
Audits et conformité	Mise en conformité	Contrôle et mise en conformité RGAA du site « WebTV » : https://webtv.intefp.fr/ (Accès réservé)	En cours de planification	
Audits et conformité	Mise en conformité	Accompagnement et mise en conformité RGAA du site « Web Doc » (projet en cours)	En cours de planification	

[FIN DU DOCUMENT]

¹ [Article 47 — loi 2005-102](#)